

Zeitschrift: Bulletin de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 26 (1933-1934)

Artikel: Résultats de l'Herborisation de 1933 dans le bassin de la Haute Durance (Dauphiné)
Autor: Beauverd, Gustave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultats de l'Herborisation de 1933 dans le Bassin de la Haute Durance (Dauphiné)

PAR

Gustave BEAUVERD

(Présenté en séance du 22 Janvier 1934)



BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE : VILLARS, Histoire des plantes du Dauphiné (Grenoble 1786, 3 volumes) ; VERLOT, Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Dauphiné (Grenoble 1872) ; RAVAUD, Guide du Botaniste dans le Dauphiné, 12^e excursion (Grenoble, 1891) ; SAINT-LAGER, Catalogue des plantes vasculaires de la flore du bassin du Rhône (Lyon 1883) ; CARIOT et SAINT-LAGER, Flore descriptive du bassin moyen du Rhône, passim (ed. 8, Lyon 1897) ; HEIM, La végétation du bois de la Madeleine et des îlots arbustifs du col du Lautaret (Bull. Soc. bot. France, Session de Briançon, 1926) ; Dr. Gina LUZZATO, Contributo alla flora del Lautaret (Atti della Soc. ital. di sc. nat., Vol. LXX, 1931) ; R. de LITARDIÈRE, Contribution à l'étude de la flore des Alpes occidentales (Bull. Soc. sc. Dauphiné, LIII, Grenoble 1933). — A ces noms d'auteurs, il convient d'ajouter celui de M. A. FAURE, de Monétier-Bains, actuellement à Oran, qui en divers *Bulletins de la Société franco-suisse d'échange de plantes* distribua d'importants exsiccata provenant de cette dition et publia diverses notes à ce sujet.

TOPOGRAPHIE ET GÉOLOGIE. — La région explorée comporte tout d'abord les deux versants de la vallée de la Guisane qui, sur une longueur de 28 kilomètres court du N-W au S-W depuis ses sources (au Galibier) jusqu'au confluent de la Durance (sous Briançon) ; puis la vallée de la Gyronde (ou Vallouise) qui du col de l'Eychauda (2454 m.) descend durant 10 km. dans la direction N-S jusqu'à Pelvoux et Vallouise avant de s'incurver du N-W au S-E vers le con-

fluent de la Durance à l'Argentière. En outre, une reconnaissance de deux jours dans la région des Ecrins entreprise par Mlle GOUTALAND, MM. VERGNET et DE WAILLY a permis de dresser un relevé de la flore des deux versants (Durance au S-E et Romanche au N-E) de ce puissant massif cristallophylien dont M. VERGNET compléta seul l'exploration dans les hautes régions du Signal des Agneaux.

Tous les vallons de ce massif présentent, dans leurs bas-fonds, des terrains remaniés qui se prêtent à de nombreuses possibilités d'aspect du tapis végétal ; mais en thèse générale, l'adret de la vallée de la Guisane, fortement déboisé, est caractérisé par ses grandes étendues de grès houillers anthracifères riches en fossiles végétaux (équisétacées, cycadacées, etc.) alternant avec des terrains triasiques d'un faciès spécial (quartzite, gypses, cagneules et calcaires dolomitiques) ; l'influence des affleurements du jurassique supérieur réhausse encore la grande diversité du tapis végétal. — Sur l'ubac de cette même vallée, caractérisé par la densité de ses forêts de mélèzes, les affleurements triasiques y réapparaissent en moindre étendue qu'à l'adret ; les calcaires jurassiques prédominent dans les régions d'altitude du S-E à partir du col de l'Eychauda ; les grès anthracifères ne se sont pas rencontrés dans les régions par nous visitées, mais en revanche les schistes métamorphiques et autres roches siliceuses ou à réaction acide prédominent de beaucoup dans les massifs cristallophyliens visités entre le vallon du Grand Tabuc, le col d'Arsine et les deux versants du Pelvoux.

TAPIS VÉGÉTAL. — Caractérisée à l'adret du Monétier par sa livrée xérique rappelant de tous points la flore du Valais central ¹ (quelques représentants nordiques en moins, avec compensation en plantes plus méridionales), la végétation de la vallée de la Guisane présente à son ubac une flore

¹ Par exemple, présence abondante des *Xeranthemum inapertum*, *Echinops sphaerocephalum*, *Hieracium lanatum*, *Linaria italica*, *Hyssopus officinalis*, *Bupleurum rotundifolium*, *Orlaya grandiflora*, *Euphorbia Seguierei*, *Astragalus Onobrychis*, *A. monspessulanus*, *Ononis Columnnae*, *Potentilla erecta*, *Berteroa incana*, *Erysimum Helveticum*, *Adonis aestivalis*, *Tunica Saxifraga*, *Chenopodium Botrys*, *Lilium croceum*, *Stipa pennata*, *Koeleria vallesiaca*, etc. etc.

silvatique subalpine qui se développe à la faveur de l'ombrage modéré des mélèzes jusqu'à 2100, voire 2350 m. d'altitude. Le vallon du Grand Tabuc, qui confine aux affleurements jurassiques et aux terrains cristallophyliens, offre un caractère particulier par l'abondance de ses luxuriants *Adenostyles leucophylla*, *Phyteuma Halleri*, *Hugueninia tanacetifolia*, *Ranunculus platanifolius*, *Anemone Hepatica*, *Aquilegia alpina*, *Delphinium dubium*, *Clematis alpina*, *Paradisica liliastrum*, etc. etc., alors que dans les lieux moins ombragés la présence des *Erigeron Schleicheri*, *Ononis cenisia* et *rotundifolia*, *Astragalus danicus*, *Arabis saxatilis*, *Erysimum helveticum*, *Thalictrum odoratum*, *Potentilla delphinensis*, *Alsine mucronata*, *A. laricifolia*, *Festuca vallesiaca*, etc. etc., trahit une moyenne plus sèche du climat. — Dès le col d'Arsine, au sol plus nettement siliceux, les réactions acides favorisent la colonisation des *Brassicella Richeri*, *Bupleurum stellatum*, *Geranium rivulare*, *Sisymbrium pinnatifidum*, *Anemone vernalis*, *Viscaria alpina*, etc., réactions qui s'accusent encore aux abords du Pic Coolidge avec la présence des *Luzula spadicea*, *Trifolium saxatile*, *Eritrichium nanum*, toutes plantes nettement calcifuges ; au Glacier Noir, M. VERGNET a découvert, en outre, le *Brassicella Erucastrum* var. *striata* (All.) O. E. Schulz, nouveau pour le territoire français.

ENDÉMISMES ET PLANTES NOUVELLES OU MÉCONNUES POUR LA CONTRÉE. — Dès les temps de CHAIX et de VILLARS, le massif du Galibier et ses abords avaient été célébrés pour le grand nombre de plantes spéciales qu'ils hébergeaient : les *Brassica repanda*, *Brassicella Richeri*, *Berardia lanuginosa* et tant d'autres en font foi. Depuis lors, beaucoup d'endémismes plus ou moins accusés et localisés ont été publiés pour la flore des Alpes dauphinoises et circonvoisines ; à la suite de nos herborisations de 1933, leur liste a pu être enrichie d'une série de noms qui se rapportent tous à des nouveautés provenant de nos récoltes collectives, ou qui confirment sans les énumérer à nouveau les récents travaux que vient de publier en cette même année 1933 M. le Professeur R. de LITARDIÈRE, directeur du laboratoire et des jardins

botaniques du Lautaret, dépendance de la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble.

Parmi les plantes spéciales du Dauphiné les plus anciennement décrites, le nom du « *Berardia subacaulis* VILLARS » mérite de retenir l'attention à raison des vicissitudes soit nomenclaturales, soit d'ordre systématique auxquelles il a donné lieu : nous ne saurions mieux faire que de renvoyer quiconque désirerait posséder tous les éléments de cette question, à l'étude complète qu'en a publiée J. BRIQUET dans la « Flore des Alpes Maritimes » de BURNAT, vol. VII [1931] ; 235-244, et d'en résumer les conclusions sous la forme suivante :

a) la plus ancienne mention de cette plante date de 1586, in DALECHAMPS : « Historia generalis plantarum », vol. II, 1307 ;

b) LINNÉ paraît l'avoir complètement ignorée, en dépit des publications de GESNER, de BAUHIN, de TOURNEFORT, de VAILLANT, d'Albert de HALLER et autres botanistes contemporains ;

c) LAMARCK en a publié le premier nom binaire en 1778 (Fl. fr. II : 70) sous *Arctium lanuginosum*, mais la dénomination générique ne pouvait être maintenue ;

d) VILLARS propose en 1779 la première dénomination générique valable (Prosp. p. 27) : *Berardia subacaulis* ; toutefois la validité du nom spécifique reste contestable ;

e) En 1904, FIORI et PAOLETTI (Fl. anal. Ital. vol. III : 316) rectifient la dénomination spécifique de cette plante conformément aux règles actuelles de nomenclature : *Berardia lanuginosa* (Lamk.) FIORI ;

f) les affinités de ce genre se rapportent aux Cynarocéphales DC, entre les *Jurinea* et les *Saussurea*, et non aux Mutisiées comme l'avaient suggéré BENTHAM et HOOKER en 1873, et admis positivement O. HOFFMANN en 1893 dans le groupe des *Mutisieae-Gochmatinae* (in ENGLER - PRANTL « Natural. Pflanzenfam. » IV⁵ : 340) ;

g) la répartition géographique du *Berardia* est exclusivement limitée aux Alpes calcaires austro-occidentales, dès les

Alpes Maritimes (italiennes et françaises) au sud, jusqu'à celles du Dauphiné, entre le Mt Aiguille et le Grand-Veymont (Isère) comme limite terminus septentrionale ; vers le nord-est, les Alpes Piémontaises en possèdent quelques colonies au Viso, au Mt Genève et dans la vallée de Susa aux environs de Bardonnèche ; l'indication, par BIROLI, du Val di Vedro en Lombardie est restée incontrôlable et a même été qualifiée de « supercherie » par G. de NOTARIS ! Dans la vallée de la Guisane, M. VERGNET l'a récolté sur la chaîne du Petit Aréa, ca. 2600 m., et lors de notre précédente campagne botanique aux sources du Drac, nous avons relevé son record d'altitude en Europe à 2800 m. au col des Estaris (cf. *Bulletin* vol. XXV [1933] 316).

Un autre endémisme connu de VILLARS est l'Orchidée qu'il avait signalée dès 1787 dans son « Histoire des plantes du Dauphiné » vol. II, p. 43 sous le nom de « *Satyrium nigrum* L. var. *b* » et qui a fait, de notre part, l'objet d'une description plus détaillée dans ce *Bulletin* (vol. XVII [1925] p. 335-338) sous le nom de *Nigritella nigra* ssp. *Corneliana* Bvrd. ; elle a été figurée sous le nom de *Nigritella Corneliana* Bvrd. dans la « Flore illustrée en couleurs » de G. BONNIER, vol. XI [1929] p. 31, fig. 2755^b : cette superbe orchidée n'est pas rare dans la vallée de la Guisane, où elle s'hybridise avec le *Nigritella nigra* à la limite supérieure du mélèze, vers 2200 m., sous le col de l'Eychauda, ainsi que sous le col du Raisin dans le massif du Galibier ; là encore, M. VERGNET en a relevé une colonie sur le revers nord du massif, c'est-à-dire sur le territoire de Savoie, en Maurienne. C'est également de la vallée de la Guisane que provenait l'échantillon d'un autre endémisme, le *Silene delphinensis* Bvrd. (cf. *Bull. Soc. bot. Genève* vol. XVII [1925] : 347), très remarquable sous-espèce du polymorphe *Silene vulgaris* (Moench) Garcke qui avait été découvert à la « Combe Noire » du Lautaret par notre regretté président le Dr RUDIO (1887 † 1931), puis observé en diverses colonies végétales du Dauphiné et de la Savoie, avec terminus septentrional actuel au « Bochor de Pralognan » (Tarentaise).

Bien d'autres endémismes plus ou moins accusés et localisés ont été signalés pour la flore des Alpes dauphinoises et

circonvoisines : leur liste doit être enrichie des noms ci-dessous résultant de nos herborisations de 1933, lesquelles confirment, sans les énumérer à nouveau, les récents travaux de M. le Professeur R. de LITARDIÈRE.

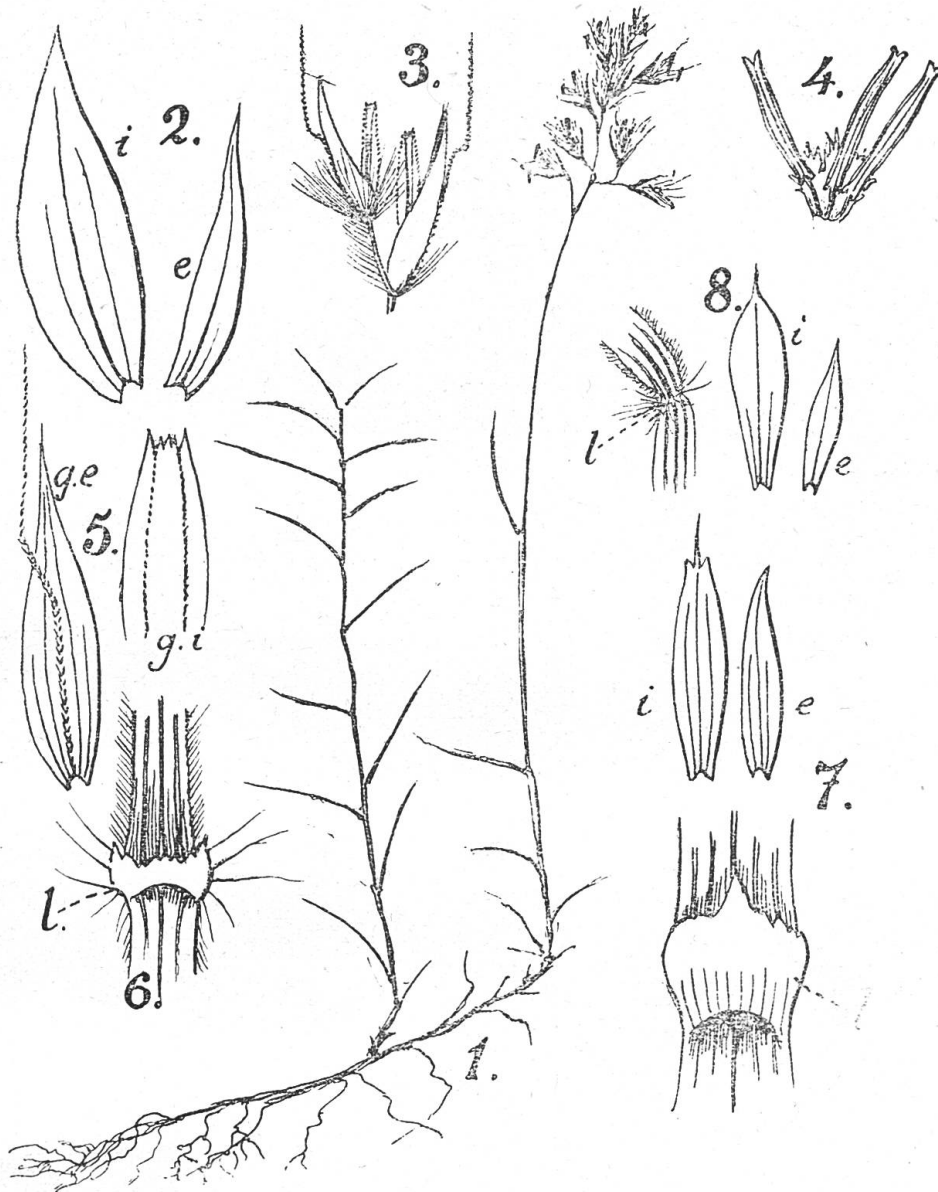


FIG. I. — *Trisetum distichophyllum* ssp. *delphinense*. — 1. aspect général (grandeur naturelle); 2. glumes ($\times 6$); 3. épillet dépourvu de ses glumes ($\times 4$); 4. étamines, avec appendices plus longs que les filets ($\times 10$); 5. glumelles ($\times 7$); 6. ligule (l) avec fragments de la gaine et du limbe ($\times 20$); 7. comparaison avec le *T. distichophyllum* typique; 8. id. avec le *T. argenteum*; i. glume interne; e. id. externe; g.e. glumelle externe; g.i. id. interne; l. ligule.

Trisetum distichophyllum ssp. nov. **delphinense** Bvrd. a typo late planifolio glumisque duobus perspicue trinerviis differt : foliis tenuibus margine revolutis, glumis inferioribus subuninerviis vel obsolete trinerviis. — Hab. inter *Larices Pinusque* supra vicum dictum « Le Monétier » ca. 1800 m. alt., ubi non frequens. — C'est une herbe élégante qui nous paraît assimilable à une sous-espèce vicariante *occidentale* de la ssp. *argenteum* (Willdenow) des Alpes *orientales*; ces deux sous-espèces se distinguent à première vue du type, à feuilles planes, par leurs feuilles excessivement ténues et souvent enroulées ou repliées ; toutefois, la glume inférieure du *T. argenteum* (Willd.) est strictement uninerviée, tandis que chez le *T. delphinense* sa nervure médiane est accompagnée d'une (asymétrie) ou parfois de deux (symétrie) nervures basales rudimentaires : chez le *T. distichophyllum* typique, ces deux nervures accessoires sont longuement développées sur les $\frac{3}{4}$ de la longueur du limbe. En revanche, la glumelle supérieure du *T. argenteum* est mucronée comme chez le *T. distichophyllum*, tandis qu'elle est acuminée et mutique chez le *T. delphinense* ; ce dernier enfin se distingue par ses ligules très courtes, rétuses et irrégulièrement déchirées-dentées, ciliées sur les marges, alors que chez le *T. distichophyllum* elles sont plus longues que larges, obtusément lancéolées et imperceptiblement déchirées vers le sommet, à marges glabres ; chez le *T. argenteum*, la forme des ligules est variable, mais à marges plus abondamment et plus longuement ciliées que chez le *T. delphinense*. En résumé, il s'agit d'un groupe très homogène par ses feuilles distiques, mais disparate par la forme des ligules et des glumes inférieures (cf. fig. I : 1-8).

2° *Poa alpina* L. ssp. nov. **digitata** Bvrd., a typo et varietatibus aliis ligulis elobatis differt : panicula non viridivariegata sed stramineo lutea, spiculis paucifloribus, ligulis subquadrilobis lobis marginalibus duobus perspicue digitiformibus, lobis interioribus duobus irregulariter laciniatodentatis, glumella exteriori glumella interiori perspicue longiore. — Hab. in locis apricis calidisque valleculae dictae « du Grand Tabuc » ad locum dictum « les Grangettes », ca. 1800 m.

alt., supra thermis « Le Monétier de Briançon », 15 Julii 1933, leg. J. VERGNET et G. BEAUVERD.

Aspect d'un *Poa Chaixi* par ses rejets stériles à larges feuilles dépourvues de ligule; toutefois les feuilles caulinaires, beaucoup plus étroites, offrent la structure du *P. pratensis* par l'extrémité du limbe qui est cucullé et \pm mucronulé;

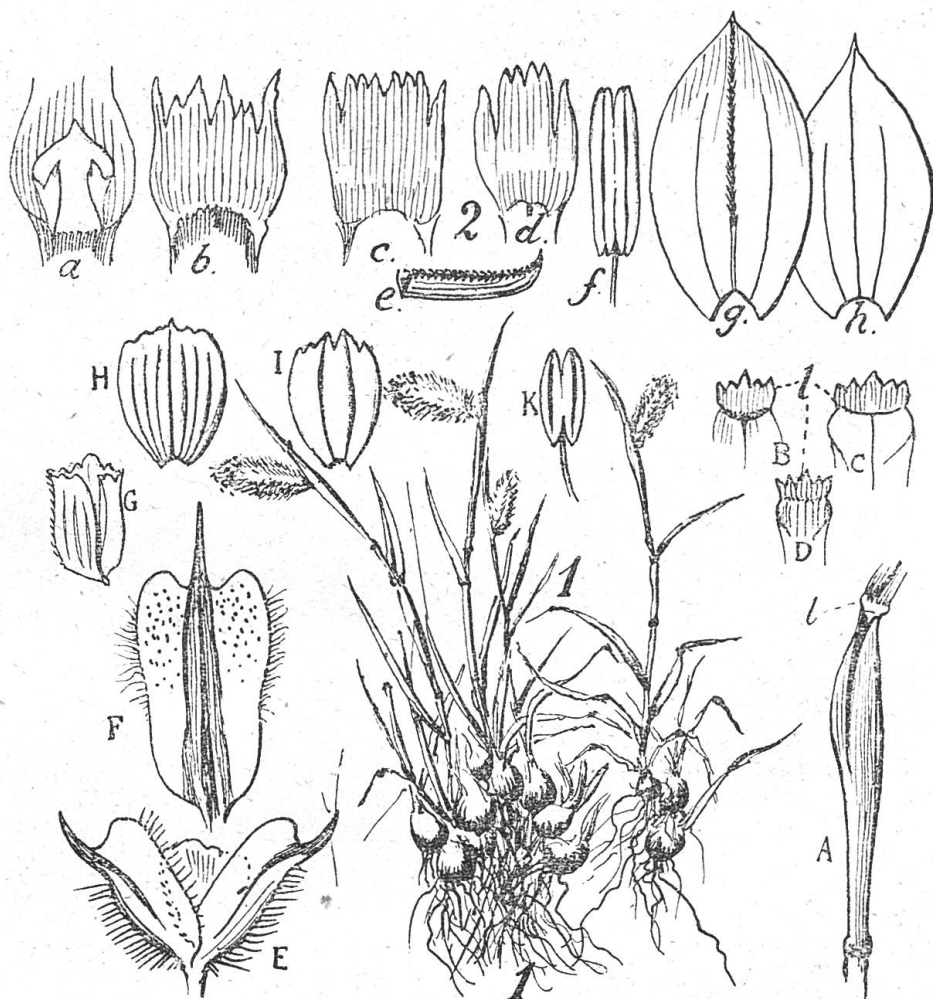


FIG. II. — 1. *Phleum delphinense*, aspect général (réduit 2 fois); A. gaine de la feuille supérieure (gros); B, C, D. ligules des feuilles caulinaires, de bas en haut ($\times 4$); E. glumes, de profil ($\times 10$); F. id. de dos ($\times 15$); G. glumelle externe, de face ($\times 10$); H. id. ouverte ($\times 12$); I. glumelle interne, ouverte ($\times 15$); K. anthère ($\times 7$). — 2. *Poa alpina* ssp. *digitata*. — a. ligule de la feuille caulinaire inférieure ($\times 4$); b, c, d. ligules de feuilles caulinaires, en succession de bas en haut, ouvertes ($\times 4$); e. extrémité d'une feuille caulinaire, cucullée (gros); f. anthère ($\times 10$); g. glume supérieure, trinervée, à nervure médiane scabre (sauf en bas; $\times 7 \frac{1}{2}$); h. glume inférieure, non scabre ($\times 7 \frac{1}{2}$).

avant le début de l'anthèse, l'inflorescence est d'un jaune paille lui donnant l'aspect d'une graminée xérophile ; ses épillets à 2-3 fleurs ont une glumelle interne sensiblement plus courte que l'externe, et les feuilles des tiges florigères sont remarquables par leur ligule dont les deux lobes marginaux sont isolés en forme de doigt ; pour autres détails, voir fig. II : 2, a-h. — L'écologie de ce *Poa*, qui ne saurait être spécifiquement distinct du polymorphe *P. alpina*, ni assimilé à un hybride du *P. pratensis* malgré une certaine similitude de structure foliaire, comporte la présence des *Arabis saxatilis*, *Thalictrum odoratum*, *Potentilla delphinensis*, *Vicia lathyroides*, *Astragalus Onobrychis* et autres représentants des colonies xériques du haut bassin de la Durance, le tout dans les clairières déclives de l'étage du mélèze, exposition de l'adret. Le type du *Poa alpina*, ubiquiste montagnard, est plus exclusivement représenté dans les prairies situées à l'ubac de la même localité, dans des conditions écologiques franchement praticoles-alpines.

3° *Phleum praecoax* Jordan emend. Bvrd., var. nov. **delphinense** Bvrd. — Radix multicaulis, caulibus basi perspicue bulbiformis saepe fasciculatim dispositis \pm 10-40 cm. lg. ; *folia basilaria* sub anthesi exsiccata ; *f. caulina* 5 - 7, gradatim remota brevioraque, vagina laxa cylindrica (apicalia excepta : vagina elongata apicem versus perspicue ventricoso-dilatata), limbo lineari-lanceolato \pm 2 mm. lato apice acuminato basi ligula breviter truncato-lobulata fimbriative praedito ; *inflorescentia* cylindrica, obtusa, 1 - 3 cm. lg. anthesis basiscopa spiculis confertis unifloris glumis apice late obtuseque auriculatis in mucronem limbo triplo breviorum glumellis subduplo longioribus ; *antheris* albidis \pm 0,5 mm. lg.. — *Hab.* in locis apricis herbosis petrosisque, copiosissime circa « Le Monétier de Briançon », « Champoléon », « Mont-Dauphin », etc. in alpibus delphinensibus, cum varietatis antheris atro-violaceis, glumis truncatis et ligulis lanceolatis saepe mixtum ! — Leg. P. Goutaland, J. Vergnet, G. Beauverd in Julii 1932 et 1933 !

Le polymorphisme du « *Phleum pratense* L. » a fait l'objet

de nombreuses observations remontant à Bauhin, au-delà de l'époque où LINNÉ avait déjà distingué son *Phleum nodosum* à tige ± bulbeuse à la base. La plupart des auteurs, en considérant le « *P. nodosum* » de Linné comme une simple forme, sinon comme une race distincte du *P. pratense* par ses tiges renflées-bulbiformes à la base, paraissent avoir obéi à un sentiment de classification empirique plus qu'à une étude expérimentale de la question ; toutefois, en 1851, dans son « Pugillus plantarum novarum », A. JORDAN distinguait un *Phleum serotinum* basé sur la culture expérimentale, puis, d'après cette méthode, sous le titre de « Notes sur diverses espèces » publiées en 1854 dans les « Archives de la flore de France et d'Allemagne », p. 324, le même auteur formule ses doutes sur la confusion résultant de la description du *Phleum nodosum* L., et reconnaît à la suite de ses essais de culture, que la plante qu'il désignait sous ce nom dans son « Pugillus » devait en être séparée sous le nom de *P. praecoæ*, espèce distincte (des *P. nodosum* et autres espèces à étamines violacées) par son anthèse plus précoce, ses épis plus courts et ses anthères d'un blanc jaunâtre (l. c., p. 325). C'est le point de vue que nous adoptons, en insistant sur la constance des caractères offerts par les anthères jaunâtres et celui, inédit, des glumes auriculées au sommet, combiné à la forme des ligules tronquées, pour distinguer deux types spécifiques : *Phleum pratense* L. et ses micromorphes, du *Phleum praecoæ* Jordan (emend. Bvrd) polymorphe lui-même ; à notre sens, le premier distinct par ses anthères violettes et ses ligules lancéolées, peut être (ou non !) pourvu de nodosités plus ou moins accusées à la base des tiges, et englobe le « *P. nodosum* L. », dans son polymorphisme ; son anthèse est acroscopée, c'est-à-dire orientée de la base au sommet de l'épi. Le second possède des anthères jaunâtres, des ligules courtes et tronquées-frangées, des tiges toujours bulbeuses à la base et une anthèse basiscope, c'est-à-dire débutant au sommet de l'épi pour se terminer vers sa base ; son polymorphisme est plutôt une question de taille (réaction au milieu) que de structure héréditaire ; néanmoins il nous paraît utile de distinguer le type lyonnais décrit par Jordan (var. *lugdunense* Bvrd. : caulibus geniculatis superne

ascendentibus, foliis angustissimis spicis valde gracilibus), du type dauphinois (var. *delphinense* Bvrd.) ci-avant décrit ; pour plus de détail, voir fig. II, 1. A-K, et pour la bibliographie principale, cf. JORDAN, « Pugillus » et « Archives de Flore » l. c. : ST LAGER « Catal. fl. bassin du Rhône [1883] p. 785 ; HUSNOT « Graminées » [1896] p. 7 et tab. II ; 1-9 sub *P. pratense* ; CARIOT et ST LAGER, « Botanique » tome II, 8^e éd. [1897] p. 889, N^{os} 2807 et 2808 ; COSTE, Fl. de la France, tome III [1906] : 540, fig. 3936 ; HEGI, « Ill. Flora von Mitteleuropa » vol. I [1907] : 211-212 ; ROUY « Flore de France » tome XIV [1913] p. 48-50 ; FOURNIER « Flore complétive de France, in nota.

4^o *Trichophorum atrichum* Palla (= *Scirpus alpinus* Schleicher, non *Trichophorum alpinum* Persoon) : clairières marécageuses sous les mélèzes aux sources du Cibouit, col de l'Eychauda, ca. 2200 m., nouveau pour le bassin de la Guisane ! — Leg. de Wailly, J. Vergnet, Mlle Goutaland, G. Beauverd, 17. VII. 1933.

5^o *Lloydia serotina* L. lusus **biflora** Beauverd : acheminement [atavique ?] accusé vers les *Lloydia graeca* Kunth et *L. rubroviridis* Boissier, de la Méditerranée orientale. — Revers mauriennais du Galibier, leg. J. Vergnet !

6^o *Cerastium arvense* L., var. nov. **frigidum** Beauverd ; herba caepitosa astolonifera nana (\pm 8 cm. alta) tota pilis lanuginosis reflexis oblecta cum pilis glandulosis in pedunculis pedicellis que apicem versus mixta : *folia* anguste linearia (\pm 10 mm. lg. \times 1 mm. lat.) non rosulenta, caulina in paria 4-5 gradatim remota disposita ; corolla \pm 9 mm. longa, calyce perspicue longiora. — *Hab.* In locis schistosis carboniferisque dictis « Arête du Grand Vallon » supra « Le Monétier », ca. 2800 m. leg. G. Beauverd 24. VII. 1933.

Race bien distincte du très polymorphe *C. arvense* par ses souches cespiteuses dépourvues de pousses stériles, ses tiges fluettes et pourprées à la base, ses feuilles très étroites et son très long entrenœud pédonculaire arqué sous une inflorescence pauciflore ; en société des *Potentilla frigida*, *Alyssum alpestre*, *Ranunculus glacialis*, *Achillea nana*, *Poa caesia*, etc.

7° Le *Saponaria ocymoides* var. *intermedia* ROUY (Fl. Fr. III : 152) = *S. alsinoides* auct. non Viviani, race tardive à petites fleurs d'un rose vif (onglet longuement exsert) disposées en panicules dichotomiques très lâches, remplace dans le massif du Lautaret la var. *densiflora* Bvrd. (*Bull. Soc. bot. Genève* XIX [1927] p. 356) à cymes très denses, qui décore les rocailles de la Vanoise et de l'Iseran jusqu'à 2300 m. d'altitude.

8° Le *Silene delphinensis* Bvrd. (= *S. inflata* L. ssp. *delphinensis* [1925]), qui pullule à la Combe Noire du Lautaret où il a été découvert en 1924 par notre regretté président Dr RUDIO, abonde dans tout le bassin de la Guisane, où il se distingue par son épaisse souche sous-ligneuse, son inflorescence débutant aux X-XII^e nœuds caulinaires et ses pétales dépourvus de coronule, cette dernière étant remplacée par une protubérance plus ou moins accusée.

9° Le **Delphinium dubium** (Rouy & Fouc.) Pawlowski [1934] = *D. elatum* var. *dubium* R. et F. in Fl. Fr. I : 133, endémisme des Alpes Dauphinoises dont le terminus sud a été relevé dans les Alpes Maritimes tandis que nous avons noté son terminus septentrional dans les Alpes de Val d'Isère en 1931, se présente dans le vallon du Tabuc sous forme d'une belle race locale que le monographe du genre a dénommée « var. *Monestierense* » d'après l'exsiccata de M. A. FAURE distribué par la « Soc. fl. franco-helvétique », Bull. XVII [1909] N° 1749, sub nomine *D. elatum* L. var. *dubium* Rouy et Foucaud (cf. PAWLOWSKY, B.).

10° L'*Arabis Allionii* DC. var. *jugicola* (Jordan) R. et F. = *A. jugicola* Jordan, Diagn. p.122 ; *A. hirsuta* L. ssp. *Allionii* (DC) R. et F., var. *jugicola* R. et F., a été récolté par M. VERGNET le 20.VII.1933 sur le versant savoisien du Galibier, en Maurienne, vers 2600 m. ; plante rarissime récoltée une seule fois jusqu'à présent au Mt Cenis, par A. Jordan. — L'*A. Allionii* est un petit endémisme alpin occidental de l'*A. hirsuta* L. : Piémont, Ligurie, Dauphiné et Savoie.

11° L'*Arabis nova* Vill. [1779] = *A. saxatilis* Allioni [1785] est une des plantes rares de la flore du Dauphiné, guère con-

nue que des environs de Grenoble, où elle s'élève jusqu'à 1100 m., au St Eynard (Verlot); nous l'avons récoltée en fruits le 22 juillet 1933 sur le talus boisé du sentier des Grangettes, vers 1800 m. d'altitude : nouveau pour la flore du Briançonnais et record d'altitude pour l'Europe ! (leg. Mlle Goutaland, MM. Vergnet, de Wailly et Beauverd).

12° *Sisymbrium Sophia* L. var. *apetala* Villars : cette variété, non signalée par ROUY, était connue de VILLARS qui dit à son sujet, sans la dénommer ; « M. Chaix l'a souvent trouvée sans pétales avec des calices d'un vert jaunâtre » (Hist. fl. Dauph. III [1879] : 348). — C'est la race qui pullule au Monétier à l'exclusion de toute autre forme, dans les décombres, vieux murs, bords des fossés du village et de ses abords, souvent en compagnie du *Sisymbrium Irio* jusqu'à 1600 m. alt. (record d'altitude relevé par MM. J. Vergnet, de Wailly et Beauverd, VII. 1933).

13 et 14° Le *Brassica Richeri* Villars [1779] est devenu le *Brassicella Richeri* (Vill.) O. E. Schulz, l'un des six représentants du genre établi par FOURREAU en 1868 et distinct du genre *Brassica* entre autres caractères par la nervation subramifiée des nervures valvaires de la silique, ce qui le rapproche davantage du genre *Sinapis* que des *Brassica* et des *Erucastrum*. — Outre le *Brassicella Richeri* (Vill.) O. E. Schulz [1916] qui est un endémisme abondamment répandu dans le massif de la Meige, notre collègue M. Vergnet, accompagné de Mlle Goutaland et de M. de Wailly, a récolté, le long de la moraine du Glacier Blanc, en montant de Pelvoux au Pic Coolidge, le *Brassicella Erucastrum* (L.) O. E. Schulz (= *Brassica Erucastrum* L.) var. nov. **striata** O. E. Schulz [1919], plante nouvelle pour les Alpes françaises et signalée sans dénomination par Allioni qui l'avait observée dans les Alpes-Maritimes de Ligurie, où elle est facile à reconnaître extérieurement par ses pétales d'un beau jaune veiné de violet-brun ; à rechercher ailleurs dans les Alpes granitiques dauphinoises !

15° Le *Sempervivum Allobrogorum* Bvrd. (*Bull. S. b. Genève* XXII [1930] : 448) abonde au col d'Arsine jusqu'à 2400 m.,

dans les mêmes conditions qu'à la Vanoise (Tarentaise) et que dans les Alpes d'Orcières (Champsaur) ; c'est une espèce d'origine hybride (*S. montanum* × *tectorum*) comparable au *S. Fauconneti* Reuter et prise à tort pour le *S. Funkii* Braun des Alpes Orientales (cf. PERRIER DE LA BATHIE, Catal. I : 305, et HEGI IV : 561).

16° *Potentilla pedemontana* Reuter [1861] : cette jolie espèce, réduction très exagérée du *P. grandiflora* L., a été découverte par Mlle Goutaland le 21.VII.1933 dans les rochers du Signal de la maison forestière du « Reboisement », vers 2000 m. à peine ; nouveau pour le massif du Grand Aréa, et record inférieur d'altitude !

17° *Potentilla delphinensis* Villars : découvert par M. Vergnet dans le vallon du Tabuc, à l'adret du sentier des Grangettes (ca. 1800 m.) et en société des *Arabis nova*, *Thalictrum odoratum*, *Saponaria ocymoides* var. *intermedia*, etc. ; nouveau pour la rive droite de la Guisane. Leg. 22 juillet 1933, J. Vergnet, Mlle Goutaland, G. Beauverd.

18° *Geum urbanum* L. var. nov. **delphinense** Beauverd : herba nana (± 20 cm. alta) subcanescento-velutina, parviflora (corolla ± 9 mm. diam.), capitulo carpellorum maturo sphaerico minimo (± 8 mm. diam.) ovariis basi calvescentibus apice longe pilosis, stylis glabris appendiculus erecto-recurvatis basi parce pilosis. — *Hab.* in incultis supra loco dicto St Roch, ca. 1600 m. alt., prope « Le Monétier » ad ripam dextram fluminis Guisane, 7-20.VII.1933, leg. Mlle Goutaland J. Vergnet, de Wailly, G. Beauverd. — Bien distincte du type et de ses autres variétés par sa taille beaucoup plus petite, sa pubescence veloutée, ses carpelles presque chauves à la base et plus longuement ciliés au sommet ; assez abondant en société des *Androsace maxima*, *A. brigantiaca*, *Xeranthemum inapertum*, *Bupleurum ranunculoides*, *Ononis cenisia*, *Armeria plantaginea*, etc. etc.

19° *Anthyllis Guyoti* Chodat. — Cette race saillante de l'*Anthyllis Vulneraria* L. n'était connue que du Val d'Ollomont (Piémont) et du versant suisse adjacent du Valsorey (Valais) ; sa présence dans les Alpes du Briançonnais autorise

à présumer sa continuité aréale dans les Alpes Cotiennes, reliant le massif du Grand St Bernard aux Alpes Dauphinoises. Leg. Mlle Goutaland, signal près la Maison forestière du « Reboisement » du Monestier, ca. 2000 m., 23.VII.1933. — Cf. *Bull. Soc. bot. Genève* XVII [1925] p. 194.

20° × **Ononis cenisio-rotundifolia** Bvrd., hybr. nov. inter *O. cenisia* L. et *O. rotundifolia* L., aux plâtrières de St Roch, rive droite de la Guisane, ca. 1600 m. alt., sous les deux formes : a) *cenisia* > *rotundifolia*, plante assez fortement visqueuse-glutineuse, à pédoncules biflores mêlés à des pédoncules uniflores ; corolle plus grande que celle de l'*O. cenisia*, mais d'un rose moins vif ; feuilles plus petites que celles de l'*O. rotundifolia*, et à foliole médiane à peine pétiolulée ; b) *cenisia* < *rotundifolia*, port d'un *O. rotundifolia* à inflorescence uniflore, parfois biflore, et souvent pourvue de bractées avortées trahissant l'origine multiflore de l'*O. rotundifolia* dont cet hybride possède la forte viscosité et les feuilles à foliole médiane longuement pétiolulée ; le deux formes stériles.

21° *Astragalus depressus* L. — Cette jolie papilionacée colonise les sables buissonnants de la rive gauche de la Guisane, au-dessus du Casset, vers 1500 m. d'altitude : nouveau pour le bassin de la Guisane, et altitude remarquable pour les Alpes Dauphinoises, où Verlot situe cette plante rare entre 1000 à 1400 m. ; toutefois, avec Mlle Goutaland en 1913, nous l'avions récoltée à plus de 1900 m. sur Val d'Isère en Tarentaise. Leg. Mlle Goutaland et G. Beauverd, 13 juillet 1933.

22° *Vicia tenuifolia* Roth var. nov. **Monestierensis** Beauverd, a typo micrantho floribusque violaceis et approximatis differt : floribus majoribus remotioribusque corolla alba et rosea variegata (ut in *Coronilla variegata*) ; var. nov. insignis cum typo (var. *typica* Bvrd.) mixta in laricetis supra St Roch ad ripam dextram fluminis Guisane ca. 1600 m. alt. ; leg. Beauverd 8.VII.1933. — Cette race, remarquable par ses grandes fleurs bariolées de rose et de blanc et disposées en épi lâche très longuement pédonculée, présente un calice fortement gibbeux à la base, à tube long de 2 mm. $\frac{1}{4}$

et à dent inférieure (médiane, la plus longue) également 1 mm. $\frac{3}{4}$, soit 4 mm. dans sa plus longue dimension ; l'étendard, fortement échancré au sommet, est long de 13 à 15 mm., tandis que les ailes atteignent 11 à 12 mm. et la carène ± 8 mm. ; l'étamine libre est longue de $\pm 9 \frac{1}{2}$ mm., de même que la plus longue du groupe des 9 étamines soudées, groupe dans lequel les deux étamines latérales offrent un filet plus longuement libre à la base que les sept médianes ; à l'anthèse, l'ovaire mesure ± 7 mm. jusqu'au coude du style brusquement redressé à angle droit, velu dans toute sa longueur qui atteint $2 \frac{1}{2}$ mm.

23° *Seseli montanum* L., var. ? (= *S. glaucescens* Jord. pro parte) ; sources du Cibouit au col de l'Eychauda, étage supérieur du mélèze, ca. 2300 m. — Record d'altitude en Europe signalé jusqu'à présent pour cette espèce, d'ailleurs rare en Dauphiné et inédite pour le bassin de la Guisane ! (Leg. Mlle Goutaland et G. Beauverd, 14.VII.1933).

24° *Brunella vulgaris* L. (ou *Prunella* !) var. nov. **alpina** Bvrd., a typo elongato stoloniferoque foliis crenulatis limbo brunescendo, differt : *caulibus* hispido-canescens brevibus (± 35 mm. lg.) *foliis* integerrimis exsiccatis nec brunescens inflorescentis superantibus, *capitulis* brevis sphaericis (± 12 mm. diam.) *radicibus* astoloniferis, ad III^{um} nodum sitis. *Hab.* in locis herbicis udisque ad jugum dictum « Lautaret » ca. 2100 m. alt., cum *Primula farinosa*, *Soldanella alpina*, *Pinguicula alpina*, Bryophyta varia mixta ! ; leg. G. Beauverd, 11.VII.1933. — Jolie race non brunissante distincte à première vue par ses feuilles à pétiole plus long que les entrenœuds foliaires et à limbe dépassant le sommet de l'inflorescence. Dans les lieux pâturés de la même localité, et principalement auprès des « reposoirs à bétail », le *Brunella vulgaris* typique, à souche stolonifère, peut s'élever jusqu'à 2300 m. d'altitude où il acquiert une taille naine (± 80 mm. aux sources du Cibouit, à 2300 m. !), mais se distingue dès l'état frais par ses feuilles à pétiole plus court que les entrenœuds, à limbe crénelé sur les marges et à inflorescence allongée pourvue de deux bractées foliacées

à la base ; par la dessiccation, feuilles et fleurs brunissent ; la structure du calice et de la corolle reste la même chez les deux races, ce qui n'est pas le cas pour le *Brunella grandiflora* que certains auteurs ont subordonné au type *vulgaris* !

25° Le *Linaria pyrenaica* DC., distingué du *L. supina* (L.) Desf. par A.-P. de Candolle, n'avait pas été signalé pour la vallée de la Guisane, où sur la rive droite il atteint l'altitude de 2000 m. au Clot de la Selle, vers l'Eychauda, et où il n'est pas rare sur la rive gauche depuis 1400 m. d'altitude, sur les rives du torrent, jusqu'à 2400 m. dans les parages du Grand Aréa, éboulis calcaires. Outre les grandes corolles à labelle jaune d'or et à éperon arqué strié de violet pâle, cette plante se reconnaît encore du *L. supina* annuel par son parfum suave et sa racine bisannuelle, sinon vivace.

26° **Pedicularis Johanis** P. Goutaland, sp. nov., hybride fixé des *P. cenisia* × *tuberosa* : voir à ce sujet la note de Mlle P.-J. GOUTALAND à la fin du présent *Bulletin*.

27° *Senecio Doronicum* L. var. nov. **lithophilum** Bvrd. ; herba pumila radice repens crassa (\pm 12 mm. diam.) caulis pubescenti-araneosus e basi ramosa, \pm 15 cm. alta ; *folia* basilaria utrinque pubescenti-araneosa longe petiolato-alata, limbo elliptico-ovata (\pm 50 × 30 mm. superf.) margine irregulariter grosseque crenulato-serrata ; f. *caulina* 3-4 subapproximata, elliptico-lanceolata, (superf. \pm 80 × 18 mm.) e basi ad apicem caulis gradatim breviora, acuminata, basi \pm amplexicaulia florigeraque ; *capitulum* terminale longe pedunculatum, pedunculo 3-4 squamis anguste linearibus bracteiformibusque praedito, *involucri squamae* extus tomentello-arachnoideae, intus glaberrimae, anguste lineares, calyculis squamis sublongiores ; ligulis 20-30 pallide flavis, \pm 18 mm. lg. × 5 mm. lat., longitudinaliter striatis apice 5-dentatis ; *capitula axillaria* minora, minus longiter pedunculata. — *Hab.* in apricis petrosisque supra « Le Monétier » loco dicto « Reboisement », copiosissime cum *Echinops Ritro*, *Carduus carlineaefolius*, *Carlina acanthifolia*, *Rhaponticum heleniifolium*, *Crepis albida*, *Ononis cenisia*,

Laserpitium gallicum, *Campanula alpestris*, *Trisetum distichophyllum*, etc. etc. ; leg. Mlle Goutaland, MM. de Wailly, Vergnet, Beauverd, 27.VII.1933. — Cette race à tiges naines se distingue de toutes les autres manifestations du polymorphe *Senecio Doronicum* L. par sa souche très épaisse et horizontalement rampante et par ses feuilles caulinaires ramifiées à la base ; la forme des feuilles rappelle celle de la var. *contractus* Rouy, et le port général celui de la var. *pseudo-Gerardi* Rouy, qui est toutefois plus élevé et à souche non rampante ; en outre, son écologie ne se rapporte pas aux pâtures montagnardes, mais bien aux rocailles ensoleillées ou aux terrains ravinés de l'adret dans les Alpes françaises, où cette plante est largement distribuée sur la rive gauche de la Guisane, mais dont la dispersion générale exige encore un complément d'enquête !

28° L'*Erigeron glandulosus* Hegetschweiler, contrairement à ce que nous en écrivions en 1904 (cf. Bull. Herb. Boiss. 2° sér. IV [1904] : 606, et vol. VII [1907] p. 392), est une bonne espèce distincte de l'*E. atticus* Villars ; non signalé dans le bassin de la Guisane, elle s'y rencontre fréquemment soit sur la rive droite dans les deux vallons du Grand et du Petit Tabuc, soit sur la rive gauche, notamment aux « Reboisements » du Monétier. Dans le vallon du Grand Tabuc, à l'ubac du Monétier, nous avons récolté des individus hybrides se rapportant indubitablement à la formule *E. alpinus* × *glandulosus*, connue de Suisse et du Tyrol, mais inédite pour les Alpes dauphinoises ! Signalé toutefois à l'extrême frontière des Alpes-Maritimes françaises, sur Salzo Moreno, au col de Pelousette (sources de la Tinée), sous le nom binaire d'*Erigeron Vierhapperi* Briq. & Cavillier, in Burnat fl. Alpes Mar. vol. V [1913] : 294.

29° L'hybride de l'*Erigeron alpinus* × *atticus* (= × *E. Burnati* F.O. Wolf in Bull. Soc. Murith. XXVII - XXVIII [1900] : 224) était également resté inédit pour le bassin de la Guisane, où nous l'avons récolté soit en remontant du Monétier au col de l'Eychauda (rive droite), soit en plusieurs points de la rive gauche tant du chaînon du Galibier que de

celui de l'Aréa, de 1600 à 2200 m. d'altitude, et sous diverses formes dont une *monocéphale* ($\times E. Burnati$ f. nov. *monocephalus* Bvrd.) qui exclut toute intervention dans la formule ancestrale, de l'*Erigeron uniflorus* L. malgré les apparences ! — Également signalé dans les mêmes localités par M. A. FAURE.

30° *Scorzonera austriaca* L. var. nov. **Brigantiaca** Bvrd., a var. *typica* anthesi vernali (Martii-Maji) scapo elongato polyphylo differt : scapo nano (30 - 95 mm. lg. sub anthesi) monophyllo, anthesi aestivali (Julii-Augustii) ; foliis basilaribus angustioribus valde falcatis-recurvatis scapo subaequilongis. — *Hab.* in rupibus loco dicto « Maison forestière du Reboisement » supra « Monestier de Briançon » ca. 2000 m. alt., ubi rara ! Leg. Mlle Goutaland, MM. Vergnet, de Wailly, Beauverd, 21. VII. 1933.

Cette jolie race tardive, remarquable par sa tige monophylle (le type a 3-4 écailles, et la var. *Perlensis* Luscher, des terrains gypseux, 12 à 14 !), se retrouve ailleurs dans les Alpes du Dauphiné avoisinant Briançon, jusqu'à 2100 m. d'altitude, ce qui nous paraît un record européen d'altitude (HEGI lui assigne, vol. VI p. 1065, les altitudes maximales de 1120 m. en Valais ou 900 au Tyrol !) si BONNIER, Fl. ill. coul. Fr., Suisse et Belg. vol. VI p.71, n'indiquait textuellement, mais sans citation de localité : « Peut atteindre dans les Alpes jusqu'à 2700 m. d'altitude et se rencontre même parfois plus haut ». Nous avouons n'avoir jamais rencontré d'autre texte confirmant cette indication, qui nous paraît attribuable à une erreur typographique restée inaperçue de l'auteur ?

RÉSUMÉ. — Sur les quelques huit cents plantes vasculaires récoltées au cours de cette herborisation, une quarantaine offre un intérêt particulier sous le rapport de la documentation géographique, sinon comme nouveautés pour la science ; à signaler en particulier l'hybride des *Ononis cenisia* \times *rotundifolia* et les races saillantes du *Vicia tenuifolia* var. *monestierensis*, du *Scorzonera austriaca* var. *brigantiaca*, du *Senecio Doronicum* var. *lithophilum*, du *Prunella vulgaris* var. *alpina*, du *Brassicella Erucastrum* (L.) E.O. Schulz, du

Trisetum distichophyllum var. *delphinense*, ainsi que la présence au Galibier de l'*Arabis Allionii* var. *jugicola* Rouy et Foucaud, qui n'était connu jusqu'alors que du Mont-Cenis ; la présence d'autres plantes telles que l'*Anthyllis Guyoti* Chod. décèle un mouvement migrateur de plantes à aire plus orientale vers le Dauphiné, en évitant le territoire suisse trop septentrional (jalons italiens de cette voie à rechercher !) alors que le *Trisetum distichophyllum* nous fournit l'exemple d'un cas de convergence entre le climat alpin dauphinois et celui des Alpes orientales par l'existence de la ssp. *delphinense*, si voisine de la ssp. *argenteum* Willd. du Tyrol : ces exemples constituent autant de motifs pour encourager l'exploration plus attentive de la flore dauphinoise et des territoires adjacents piémontais en vue de reconstituer la documentation du trait d'union floristique présumé reliant le territoire alpin dauphinois à celui des Alpes Orientales en passant par le versant sud de l'arc alpin ; peut-être aussi les points de divergence entre le *Trisetum distichophyllum* ssp. *argenteum* et la ssp. *delphinense* peuvent-ils entrer en ligne de compte pour attribuer un chiffre approximatif à l'âge de ce mouvement migrateur ? La solution du problème nous paraît précisément liée aux résultats de plus complètes investigations à entreprendre dans les Alpes piémontaises et lombardo-vénitiennes.

